

AR Prefecture

016-211602792-20250317-D_09_2025_1703-DE
Reçu le 24/03/2025
Publié le 24/03/2025

Commune de Rioux-Martin

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE du lundi 17 mars 2025

À 18 h 00

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept mars à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de RIOUX-MARTIN, se sont réunis à la Mairie de RIOUX-MARTIN en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités locales.

Présents : PANNETIER Gaël – ANTOINE Laurent – DEMPTOS Bruno – MERCADE Marie-Joëlle – VESSIERE Jean-François – JALLET Bernard – MAÏS Marie-Claire – NAU Étienne – MILHAC Jean-Philippe – BERNARD Sarah, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 11 membres.

Absents excusés : MATHIEU Audrey

Secrétaire de séance : MERCADE Marie-Joëlle

Date de la convocation : 10 mars 2025

Objet : Affectation des résultats de l'exploitation de l'exercice 2024

Le vote du compte administratif et du compte de gestion constitue l'arrêté des comptes de la commune.

Au titre de l'exercice clos, il fait ressortir un résultat de la section de fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser.

Monsieur le Maire présente donc au Conseil Municipal les résultats de l'année 2024.

Au vu des éléments du compte administratif de l'exercice 2024, (délibération n° 2025/08 du 17/03/2025), il appartient à l'assemblée délibérante de statuer sur l'affectation du résultat cumulé de fonctionnement.

AR Prefecture

RIOUX MARTIN

016-211602792-20250317-D 09 2025 1003-DE

Reçu le 24/03/2025

Publié le 24/03/2025

DELIBERATION DU 17 mars 2025

CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2024

Le Conseil Municipal de RIOUX-MARTIN, réuni sous la présidence de son Maire, M. Gaël PANNETIER

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2024

Considérant

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2024

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2023	VIREMENT A LA SI En 2024 -1068	RESULTAT DE	RESTES A REALISER 2024	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
			CLOTURE DE L'EXERCICE 2024			
				D R		
INVEST	-10 381,88 €		-61 612,23 €		- €	-71 994,11 €
FONCT	355 966,88 €	10 381,88 €	69 607,14 €			415 192,14 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	415 192,14 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068) REC SI	71 994,11 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) REC SF	343 198,03 €
Ligne 001= -71 994,11 € DEP SI si chiffre négatif ou REC SI si chiffre positif	
Total affecté au c/ 1068 :	71 994,11 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Fait à RIOUX-MARTIN
Le 17 mars 2025

Délibéré par le Conseil Municipal de RIOUX-MARTIN
Le 17 mars 2025

Cachet et signature

Nombre de membres en exercice : 11
Présents : 10
Suffrages exprimés : 10
Abs : 0 Pour : 10 Contre : 0

Date de la convocation : le 10 mars 2025

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le

La secrétaire de séance
Marie-Joëlle MERCADE

Le Maire,
Gaël PANNETIER